

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>Institut Saint-Michel</b><br/>Rue du Collège, 126<br/>4800 Verviers<br/>Tél. 087/39.46.50<br/>www.saintmichelverviers.be</p> |  | <p><b>ENSEIGNEMENT<br/>SECONDAIRE</b></p> |
|--|--|---|

Verviers, le 3 juin 2024

**Concerne : session d'examens de juin en 2<sup>e</sup> année**

Madame,  
Monsieur,  
Chers Parents,

L'année scolaire s'achève d'ici quelques semaines, mais avant la période des vacances d'été, il faut penser aux examens. Ceux-ci débiteront le **jeudi 20 juin** pour se terminer le **mercredi 26 juin**.

J'attire votre attention sur le fait de rappeler à vos enfants que la priorité des semaines à venir doit être le travail scolaire, indispensable pour la réussite du premier degré.

En deuxième année, les épreuves sont certificatives, identiques et communes à tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles (excepté celle d'étude du milieu, commune aux écoles de l'Enseignement libre catholique). Elles servent à évaluer et à certifier tous les élèves sur une même base. Cette base commune est fixée à partir des Socles de compétences (référentiel officiel pour tous les enfants de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année secondaire comprise, quel que soit le réseau qu'ils fréquentent).

L'horaire de passage des examens est le suivant :

| DATES                   | Horaire                  |
|-------------------------|--------------------------|
| <b>Jeudi 20 juin</b>    | Examen d'étude du milieu |
| <b>Vendredi 21 juin</b> | Examen d'anglais         |
| <b>Lundi 24 juin</b>    | Examen de mathématiques  |
| <b>Mardi 25 juin</b>    | Examen de français       |
| <b>Mercredi 26 juin</b> | Examen de sciences       |

**Les jeudi 27, vendredi 28 juin et le lundi 1 juillet**, les enseignants seront en délibération.  
La remise des bulletins et la reprise des manuels se feront le **mardi 2 juillet**, selon un horaire qui sera communiqué par le titulaire de classe ou une prochaine circulaire.  
**Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone ou par mail, seul l'élève ou son responsable légal peuvent récupérer le bulletin et l'attestation de réussite.**

Vous pourrez consulter les examens de votre enfant lors de la réunion de parents qui se déroulera le **mercredi 3 juillet de 16h30 à 18h30 (sans rendez-vous).**

En vous souhaitant, ainsi qu'à vos enfants, une excellente fin d'année scolaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, l'expression de notre entier dévouement.

A.Damoiseau  
Directeur adjoint

**Signature des parents :**